



COMMISSION PREVENTION

Réunion du 26 mai 2026

PV n°7 – Saison 2025/2026

Présidence : Mme Christelle ARDUSSET

Présents : Mme Sandra ESCACQ, MM Jacques REYNAERT, Sébastien BIELLMANN, Arnaud SCHRODER

Excusés : MM. José ROMERO, Philippe PAILLAT, Adrein TOURRETTES,

Mise en place du dispositif des caméras embarquées

La Commission Prévention s'est réunie en visioconférence le mardi 26 mai 2026 afin de définir la mise en place du dispositif des caméras embarquées et d'identifier les rencontres dont les arbitres seront équipés de caméra embarquée.

Après échange, la Commission décide de mettre en place une caméra embarquée sur les rencontres suivantes :

Journée du 30 et 31 mai 2026

SENIORS

D3 Match n° 54004256 Marcellus 2 / Monflanquin 2 du dimanche 31 mai à 13h00

D3 Match n° 54004258 St Sernin 1 / Port Ste Marie Feug 1 du dimanche 31 mai à 15h00

Finales du 6 et 7 juin 2026

Les caméras seront à disposition sur les rencontres des finales Seniors et Jeunes qui vont se dérouler à l'ASSA les 6 et 7 juin.

La Commission rappelle que ce dispositif vise à renforcer la prévention et la sécurité sur les rencontres identifiées. Ce PV accompagné du règlement sera envoyé à tous les acteurs.

La Présidente
C. Ardusset